

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE
lundi 14 octobre 2024

Etaient présents :
Mme CHARRIOT, **directrice de l'école**

Enseignants : Mmes SEJOURNE, DURIN, GUILLOT, FOURNIER, VIAS VELOSO

Mairie : Mme BELMONTE, **adjointe au Maire**
Mme FABRY, **conseillère municipale**

Invités : Mr VIRENQUE du service éducation
Mr GENSANE , directeur de l'ALAE

Parents d'élèves élus : Mme BORDAIS (FCPE), Mme DAMIENS (FCPE), Mmes FOURRE (FCPE) , Mme LEMAIRE (ALPE), Mme NOIRJEAN (ALPE), Mme PUJOL (ALPE)

Excusé : M CLERC, **Inspecteur de l'EDUCATION NATIONALE**
Mme VALET, **DDEN**

Excusés : M SASSIGNEUX, enseignant
Mme RAPASSE , RPE ALPE

Présentation des membres de la mairie, de l'équipe pédagogique, de M. GENSANE (nouveau directeur de l'ALAE) et des parents d'élèves élus.

1. Présentation de l'équipe de l'ALAE

Présentation du directeur de l'ALAE : Monsieur GENSANE Julien et de l'adjointe à la direction: Mme Sandra DA SYLVA RODRIGUEZ .

- serait-il envisageable de mettre en place des "événements" organisés par les parents délégués par exemple pour halloween, carnaval, kermesse en accord avec l'ALAE sur le temps de l'ALAE (par exemple de 17h à 18h30) ?

Cela peut se faire en complément de ce qui est proposé. Si les parents d'élèves souhaitent organiser des événements, ils prennent la responsabilité et doivent donc proposer des choses à partir de 18H30.

Projets sur l'année vont être notés sur les panneaux à l'entrée de l'école.

En ce moment octobre rose.

Travail sur la signalétique
projet spectacle d'école (défilé recyclage).

Mamies conteuses, grs/cirque entre midi et deux heures, jeudis jeux le soir, rugby et foot féminin, commissions menus pour les GS, association proportion pour intervenir sur le gâchis alimentaire.

Les parents demandent pourquoi on ne demande pas les cartes d'identité des parents.

Le directeur explique comment il fonctionne et rappelle la législation. Il est précisé que s'il y a un jugement dans la famille, les équipes sont au courant et sont vigilants.

Les familles demandent si les moyens mangeant au premier service pourront prendre part aux différents projets. Le directeur ALAE explique qu'il y réfléchit et qu'il va essayer de trouver une solution.

Les parents demandent si les enfants de PS pourront participer à la kermesse ou à la fête de l'école. Le directeur dit qu'il aimerait que les petits et les familles soient inclus au maximum et se dit ouvert à toute discussion et projet avec les familles.

2. résultat des élections des représentants de parents d'élèves

Deux listes étaient présentes : ALPE et FCPE. Sept sièges étaient à pourvoir. Résultats des élections qui ont eu lieu par correspondance : 52,66 % cette année, pour 49,55% l'année précédente, de suffrages exprimés (soit 3 points de plus que l'année dernière), 4 sièges pour ALPE et 3 pour la FCPE.

Madame CHARRIOT remercie les parents qui ont préparé la mise sous pli le mardi 1^{er} octobre et ceux qui ont assuré le dépouillement le vendredi 11 octobre 2024.

Concernant les modalités de vote de la rentrée 2024-2025, il est demandé s'il est possible que la mairie mette en place un système de vote électronique qui permette des économies de ressources (papier, enveloppes...) et une simplification du vote. La mairie va se renseigner auprès de Mr L'Inspecteur et voir quel est le coût.

Mme Belmonte a contacté Mr Clerc afin de voir comment aller dans ce sens car la mairie a eu du mal à respecter les délais pour fournir tout le matériel. La mairie souhaite donc aussi le système de vote électronique.

3. Point sur la rentrée scolaire

a - Points sur les effectifs et bilan de l'organisation de la rentrée

Nous avons accueilli 178 élèves à la rentrée qui ont été répartis sur 7 classes. En moyenne, nous avons 26 à 24 élèves par classe qui sont répartis comme suit :

Enseignantes	Classe	Effectifs	ATSEM
Mme Dias Veloso	PS	26	Mme Lavaud / Mme Rieu Mme Carvalho
Mme Fournier	PS	26	Mme Lheritier
Mme Séjourné	PS/MS	26 (11 et 15)	Mme Gaiola
Mme Charriot et Mme Panis	PS/MS	26 (9 et 17)	Mme Cavell
Mme Durin	MS/GS	25 (9 et 16)	Mme Collarera
Mme Guillot	MS/GS	25 (8 et 17)	Mme Strauss
M. Sassigneux	MS/GS	24 (8 et 16)	Mme Lacam

Ce qui fait un total de 72 PS, 57 MS et 49 GS.

La directrice est déchargée les mardis et mercredis. Ces jours, Mme Panis assure la classe.

La rentrée s'est bien déroulée. La rentrée échelonnée sur deux jours des PS a permis une rentrée plus calme. L'accès aux parents de PS aux classes pendant les trois premiers jours a permis de créer une bonne communication et un climat de confiance. A renouveler à la rentrée prochaine.

Au sujet de cette rentrée scolaire, les parents ont globalement trouvé que cela s'était bien passé. Ils ont néanmoins quelques questionnements. Ils ont été surpris que pour deux classes, l'accueil se soit fait dans la cour pour ensuite laisser leur enfant à l'entrée des toilettes. Les parents préféreraient que cet accueil se fasse sur un autre lieu. Nous prenons en considération cette demande et remarque, et réfléchissons à une autre organisation pour la rentrée prochaine.

D'autre part, nombreux parents n'entendant pas l'appel des classes les invitant à entrer dans l'école pour la rentrée, étaient perdus. Nous pouvons informer par mail en amont ou par affichage où l'accueil se fera à 9h pour leur enfant en fonction de chaque classe.

Les informations peuvent ainsi être données par écrit au portail et en laissant l'ensemble des parents et leur enfant se diriger eux mêmes vers la classe de l'élève.

a- AESH au sein de l'école

AESH : Accompagnement d'élève en situation de handicap.

Nous bénéficions actuellement de l'aide de 2 AESH (Mme Cassagnaud et Mme Lefoul) qui interviennent auprès de 2 élèves qui ont des notifications individuelles à temps plein. Un de ces élèves n'étant présent que le matin cette année, Mme Cassagnaud intervient auprès d'enfants ayant une notification en élémentaire dans des classes de CE2, CM1 et CM2, tous les après-midis.

b- ATSEM

- Nous avons 6 ATSEM à temps plein et 2 ATSEM à mi-temps réparties comme indiqué plus haut, et 2 ATSEM remplaçantes, très investies et très compétentes.

Bruno Virenque complète ces informations en précisant la fiche de poste exacte de ces ATSEMs.

Les ATSEMs soulignent leur difficulté concernant le bus scolaire où enfants de maternelle et élémentaire se retrouvent. L'ATSEM est actuellement seule dans le bus avec parfois une cinquantaine d'enfants. La législation indique que les enfants de plus de 6 ans n'ont pas à être accompagnés d'un adulte supplémentaire et qu'il est sous la responsabilité du chauffeur du bus. L'ATSEM est donc responsable des enfants de maternelle. Cependant elle doit faire face à de nombreuses incivilités durant le trajet. Nous avons observé que l'ATSEM qui rejoint l'école à 9h après son service bus est souvent émotionnellement fragilisée. Nous tenons à souligner ce mal être observé de manière récurrente des agents de la mairie.

Bruno Virenque explique qu'il va mettre une autre personne pour le soir mais la sécurité reste gérable le matin.

Les parents évoquent des retards de bus. Bruno Virenque explique qu'à la rentrée, le chauffeur ne connaissait pas le trajet.

Enfin, l'équipe enseignante souligne les difficultés rencontrées, surtout en début d'année, liées à l'absence de 3 ATSEMs les vendredis matins de 11h à 12h.

L'aide des ATSEMs pour les moments de transitions, de passage aux toilettes, de prises en charge particulières de certains enfants (soin / change etc.) est indispensable sur le temps scolaire.

4. Vote du règlement intérieur:

Rappel : la charte de la laïcité est affichée à l'entrée de l'école. Elle sera jointe au règlement intérieur.

a- *Présentation et vote du règlement intérieur :*

Proposition des modifications :

- « *Aucun médicament , y compris de l'homéopathie, ne doit être mis dans les cartables ou dans les bouteilles d'eau des enfants. »*

- « *Toute correspondance sur papier libre doit être remise en main propre, au maître de service au portail. »*

- *le blog n'étant pas utilisé , le lien a été retiré.*

Points rappelés à l'ensemble des parents :

- « *Ainsi les parents ne sont pas autorisés à prendre des photos ou filmer les enfants dans la cour et pendant les sorties scolaires. »*

- « *administration de médicaments : le personnel n'est pas autorisé à donner des médicaments aux enfants, même sur présentation d'une autorisation parentale et avec l'ordonnance du médecin, sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)».*

b- *Vote :*

Voté à l'unanimité : 14 contre : 0 abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté. Il sera envoyé par mail à tous les parents de l'école.

5. Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 10 septembre avec l'école élémentaire Prévert.

Cet exercice préparé en amont avec les enfants s'est très bien déroulé, les locaux ont été évacués rapidement sans encombre.

A été réfléchi et ajouté au protocole , qu'un adulte référent de la classe 2 et de la classe 6 pour vérifier les toilettes près de ces classes avant évacuation et fermeture de la porte de classe.

Un exercice PPMS , confinement /intrusion est prévu ce mardi 15 octobre.

Suite à des problèmes de sécurité , d'enfants qui peuvent s'enfuir de l'école avec un système d'ouverture de porte à leur hauteur, nous avons décidé de fermer à clé le portail de l'école, ce qui engendre des contraintes supplémentaires.

Pour chaque entrée , un adulte doit se déplacer jusqu'au portail et les agents arrivant sur l'école en dehors des heures d'ouverture ne peuvent plus entrer dans l'école sans avoir la clé.

Une équipe de sécurité de l'Education Nationale viendra le 20 novembre à 14h pour organiser la visite des sites qui devrait être faite avant la fin de l'année. (contrôle d'éventuelles défaillances)

Les parents d'élèves évoquent les nombreux obstacles présents devant l'école (pots de fleurs, barrières etc). Ils demandent de déplacer le pot de fleurs.

La mairie va relayer l'information.

6. Travaux / Budget Investissement

a - Travaux

- Au niveau de la porte d'entrée de l'école, le bouton d'ouverture est à la hauteur des enfants. Cela pose un problème de sécurité, ce qui a été signalé à plusieurs reprises. Une enfant qui cherchait à s'échapper a réussi à sortir et à se retrouver entre l'entrée et le portail. La mairie a plusieurs fois répondu que ce système devait être aux normes pour les personnes à mobilité réduite en cas d'incendie, et que rien ne pouvait être changé. La porte d'entrée sera fermée à clé sur tout le temps scolaire. Une équipe mobile de l'Education Nationale va faire le tour des sites (en lien avec la Mairie) courant décembre pour faire un état de la sécurité de nos bâtiments au niveau de la sécurité.

- Quatre classes ont été équipées d'un écran, vidéoprojecteur relié à un ordinateur connecté à internet. Les enseignants remercient de nouveau la mairie pour cet équipement, qui est à la fois très utilisé et apprécié par les enseignants qui l'utilisent quotidiennement pour des visées pédagogiques. (très utilisé pour le travail de langage : utilisation d'imagier, présentation d'œuvres d'art, histoires racontées, petits jeux interactifs comme ceux des alphas...) et devient un outil indispensable pour les activités d'apprentissage. Il est demandé que les trois autres classes soient équipées de ce matériel. La mairie répond que l'accès aux écrans n'est aujourd'hui plus une priorité au niveau de l'Education Nationale et qu'au contraire l'accent est mis pour diminuer son accès. Ce n'est donc pas une priorité budgétaire.

Les parents demandent si on peut faire des dons. Mme Charriot va se renseigner auprès de Mr Servant (EN) pour le contrôle de ces outils informatiques.

- Un ordinateur nous a été récemment installé dans la salle des maîtres pour permettre aux enseignants. Nous remercions la mairie.

- des pare-soleil pour les classes 2 et 3 ont été installés le mercredi 2 octobre après midi. Mme Guillot précise qu'il n'y a pas les bonnes manivelles. Une demande e atal sera faite.

- la clé de la boîte aux lettres des RPE Kergomard est introuvable depuis plusieurs années. Serait il possible de changer cette boîte ?

La mairie va s'en occuper.

b - Suivi des demandes

- Auvent à l'entrée de l'école : n'est pas inscrit au budget 2025 et n'est pas une priorité budgétaire par rapport à d'autres travaux sur d'autres écoles de la ville.
- rénovation des salles de classe de petite section (mur et sol) : n'est pas inscrit au budget 2025 et pas prioritaire d'autres écoles ont des murs très dégradés
- est demandé de rajouter un tableau à craie sur un mur du préau de la cour pour agrémenter cette cour de récréation.
- est demandé de la même façon une plaque de légos verticale. La mairie recherche un prestataire le proposant.
- Projet réaménagement de la cour : projet cour oasis. Sur cette année scolaire, courant

2025 les enfants de GS, CP et CE1 du groupe scolaire seront consultés dans le cadre de l'échange GS/CP pour émettre des idées de projets et des demandes.
Ce recueil permettra de débiter l'esquisse du projet courant de l'année scolaire 2025/2026. Ce même projet , en cours , sur le groupe scolaire Rivière devrait être réalisé courant de l'été 2025.

Mme Belmonte explique que c est en cours et que la mairie attend la planification.
Les parents demandent si le centre de loisirs sera maintenu à Rivière pendant les travaux de cet été. La mairie s'organisera en temps voulu. Peut-être que le CLSH sera au blé.

Les parents évoquent les places handicapées sur le parking. Elles sont seulement au nombre de trois et les parents demandent qu'il y en ait davantage.

La mairie évoque la réglementation et va se renseigner.

Les parents évoquent aussi l'absence de passage piéton au niveau des places handicapées. La mairie répond que cela ne sera pas possible.

7. Évaluation d'école

Nous sommes cette année dans le dispositif d'évaluation d'école avec l'école élémentaire Prévert.

Nous devons dans un premier temps faire l'analyse globale de l'école avec l'ensemble des partenaires de l'école (ALAE, ATSEMS, AESH, parents d'élèves, élèves). Pour cela nous pourrions être amenés à solliciter les partenaires de l'école par le biais de questionnaires à destination des parents, ALAE et ATSEMS.

Cette analyse concerne le contexte global de l'école interne et externe, des enfants accueillis, du fonctionnement de l'école, du bien être de chacun et le climat scolaire, l'analyse pédagogique et l'environnement institutionnel et les partenaires de l'école.

Il s'agit d'une auto évaluation qui amènera l'équipe à faire ressortir 3 axes de travail qui seront ensuite développés dans le projet d'école , rédigé courant d'année scolaire 2025/2026.

8. Budgets et Coopérative scolaire

* La mairie alloue cette année 1 euro supplémentaire par enfant pour le budget transport pour les sorties scolaires. Nous remercions la mairie pour cet effort et d'avoir été à l'écoute de nos demandes , liées à l'augmentation des coûts des transports, qui impacte nos sorties.

* coopérative scolaire :

a - Bilan financier :

Mme Séjourné assure la gestion de la coopérative scolaire, Mme Fournier en est la mandataire.

Le solde pour septembre 2024 est de 5071 ,10. Beaucoup de factures n'ont pas été déduites de ce solde car elles ont été envoyées tardivement par les prestataires : cela concerne le transport de la ferme des balances 1518 euros, la facture concernant la sortie pêche :248 euros et l'achat d'un jeu éducatif 300,20 euros. Si nous déduisons ces factures, nous considérons que nous avons terminé l'année 2023 2024 avec un solde de 3004.9 euros. Le solde était de 2638,62€ en septembre 2023.

Tous les ans, l'école adhère à l'OCCE. Le bilan des comptes est envoyé à la fin de l'année scolaire pour contrôle.

L'école fonctionne avec une coopérative centrale, c'est-à-dire que toutes les ressources

sont versées sur le compte bancaire de la coopérative.

La participation facultative des familles s'est élevée à 2265 euros. Cette somme a été versée sur le compte puis redistribuée en partie à chaque classe, à hauteur de 13 euros par enfant.

Chaque classe utilise cette somme pour financer le matériel nécessaire aux activités par exemple les activités de cuisine, les cadeaux de Noël, l'achat de livres pour la bibliothèque de classe...

Concernant les recettes, les bénéfices rapportés par la vente des photos sont de : 2322,8€.

Les bénéfices rapportés par la vente de torchons décorés par les dessins des élèves sont de 374.20€.

Nous remercions les associations des parents d'élèves ALPE et FCPE pour les différents dons.

Nous avons reçu 611€ de la part de ALPE

- 87€ (65 +22) de l'opération recyclage des cartouches et des feutres et emballages
- 109,89 vente de gâteaux bijou
- 131,15 et 181,20 vente de chocolats
- 101.8 vente de livres

Nous avons reçu 355€ de la part de la FCPE

- 110 euros vente de sapins et de gâteaux
- 245€ de l'opération de vente de plants de légumes

Ces différents dons ont permis de financer l'achat de livres pour la BCD et d'un jeu à hauteur de 339.€ et le financement de sorties.

Concernant les dépenses, nous avons réglé l'adhésion à l'OCCE pour un montant de : 445,9

La coopérative a permis de financer le spectacle de Noël (percuti percuta) offert à tous les élèves. Coût du spectacle : 1100€.

La coopérative a également financé les sorties suivantes :

- Sortie ferme des balances pour toutes les classes: 1518€
- Sorties cinéma de tous les élèves de l'école : 128€
- Sortie pêche classe GS : 248€
- sortie muséum 24euros

b - Projets :

Actions portées par la FCPE pour 2024/2025:

- vente de sapins de Noël en décembre
- vente de plants de légumes en avril/mai
- organisation de la fête de l'école en fin d'année

Actions portées par ALPE pour 2024/2025 :

- participation à tous les conseils d'école et relai des questions des parents
- vente de madeleines « bijou »
- vente de chocolats de Noël
- Bourse aux livres
- recyclage des stylos usagés et cartouches d'encre

- organisation de la fête de l'école en fin d'année

Ces actions participeront au financement des différentes sorties ou achat de matériel de sport. L'équipe enseignante remercie ALPE et FCPE pour leurs actions de financement.

9. Rythmes scolaires

L'équipe enseignante souhaiterait majoritairement avec l'ensemble des écoles de Plaisance du Touch changer le rythme scolaire à 4 jours par semaine comme plus de 96 % des écoles en France.

Une réunion élus et techniciens des services est prévue début novembre.

Un retour sera fait ensuite aux écoles et aux parents d'élèves.

La réunion aura lieu à la mairie le 5 novembre afin d'évoquer ce sujet. La FCPE est pour la semaine à 4,5 jours. ALPE ne se prononce pas encore car ils n'ont pas sondé tous les parents et parce qu'ils aimeraient avoir plus de précisions pour pouvoir se positionner.

10. Projet d'école

Liaison GS/CP : échanges autour de projets communs

- Toute l'année : les CP viennent lire collectivement un album en maternelle à chaque fin de période.
- Période 1 : Les CP vont venir faire une représentations théâtrales liés à un album
- Période 2 : création d'un objet de Noël, CP et GS ensemble par demi-classe
- consultation et échange concernant le projet de la cours oasis.
- Période 3 et 4 : défis mathématiques et jeux de société (parents seront certainement sollicités pour aider aux jeux de société).
- Période 5 : rencontre sportive en fin d'année (jeux collectifs) avec un travail en amont dans chaque classe.
- Échanges complet de classes toute la matinée : escape game des GS en classe de CP / recette de cuisine /art visuel /course d'orientation ou parcours gymniques avec les CP en maternelle.

Sorties éducatives et culturelles / spectacles

- Toutes les classes de l'école se rendront à la médiathèque de Plaisance du Touch :

jeudi 16/01/25 : classes de Mme Vias Veloso et Mme Durin

vendredi 17/01/25 : classes de Mme Séjourné et Mme Guillot

mardi 21/01/25 : classes de Mr Sassigneux et mme Paris

jeudi 23/01/25 : classe de Mme Fournier

- L'école accueillera le spectacle de la compagnie Artémisia « le voleur de papillons », pour fêter Noël, le 08/12/24 en deux représentations dans la salle de motricité.

- Les classes de Mme Charriot et Mme Durin iront le 06/02/25 au Muséum de Toulouse pour une visite libre du musée, puis un atelier « c'est moi tout seul » (PS/MS) et « Madame cro sensible » (MS/GS)

- Les classes de PS et PS/MS participeront à une sortie à la journée à l'asinerie (mardi 13 mai et jeudi 15 mai 2025)

- Les classes de MS/GS envisagent une sortie à la journée à tépacap.
- Tous les élèves présenteront aux parents un spectacle de fin d'année qui se tiendra à l'Onyx, le jeudi 10 avril 2025.

Portes ouvertes

Des portes ouvertes pour les parents d'élèves de petite section sont proposées le mardi 15 octobre pour une classe de PS et le jeudi 17 octobre pour les classes de PS/MS et l'autre classe de PS.

Des portes ouvertes pour les parents de MS et GS seront proposées les 10/12/25 pour les classes de Mme Durin et Mme Charriot , 17/12/2025 pour les classes de Mme Guillot et Mme Séjourné et 19/12/2025 pour la classe de Mr Sassigneux.

11 - Questions des parents d'élèves :

- Les représentants de parents d'élèves sont inquiets quant au faible nombre d'enseignants remplaçant sur notre circonscription.

- le repas des aînés aura lieu au mois de décembre. La mairie prévendra l'école de la date et la directrice enverra un mail aux familles pour les prévenir.

- Au niveau de la cantine, les parents s'inquiètent des portions et repas et de leur qualité. La mairie présente un powerpoint donné par la société API. Elle va le transmettre aux familles. Les repas sont établis avec 4 composantes et non 5 comme c'était le cas avant. La commission menus a eu lieu ce jour afin de mieux prendre en compte les goûts des enfants.

L'association proportion a été choisie pour mener le projet anti-gaspi une réunion d'information à destination des parents, animateurs et agents techniques aura lieu le 18/10 et l'intervention continuera après les vacances de Toussaint .

Elle propose aux parents de faire remonter les retours lors des deux réunions qui ont lieu chaque année. Ils peuvent également s'inscrire afin de goûter un repas.

- Le local à vélo est régulièrement fermé. Une demande a été faite à la mairie pour savoir si un membre du personnel peut s'en occuper. La mairie va s'en occuper.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance
Chloé Durin

La directrice
Paméla Charriot